

# Guide des normes d'utilisation du visuel ACCORD destiné aux créneaux et pôles

La démarche ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) a sa propre signature, qui est utilisée sur les différents outils de communication des créneaux et pôles d'excellence.

L'utilisation de la signature ACCORD accompagnée de la signature gouvernementale est assujettie à l'approbation du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

## Signature ACCORD et signature gouvernementale

La signature ACCORD est considérée comme une signature promotionnelle. Elle ne peut être positionnée sur la même ligne que la signature du gouvernement du Québec **A** et doit plutôt être intégrée au concept.

Une zone doit être réservée exclusivement pour l'emplacement des signatures (Québec drapeau ou autre) par souci de cohérence et pour maximiser leur visibilité.

À la suite de l'approbation du MEI, l'identification régionale **B** peut être utilisée. Un maximum de 3 régions peuvent être inscrites.

Dans tous les cas, la mention « En partenariat avec » est obligatoire.

## Dimension minimale et zone de protection de la signature ACCORD et de la signature gouvernementale

### Dimension minimale **C**

La signature ACCORD doit obligatoirement respecter la dimension minimale de la signature gouvernementale. Conformément au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV), la hauteur minimale du drapeau de la signature gouvernementale doit être de 5,5 mm.

### Zone de protection **D**

Pour une mise en valeur optimale de la signature ACCORD et de la signature gouvernementale, il faut toujours laisser autour de celles-ci une zone de protection exempte de texte ou de tout autre élément graphique. La largeur de cette zone de protection correspond à l'équivalent d'un rectangle du drapeau de la signature gouvernementale.

### **C** Dimensions minimales



### **A** Signature ACCORD et signature gouvernementale



### **B** Signature ACCORD et signature gouvernementale avec identification régionale (maximum de 3 régions)



### **D** Zone de protection



## Identification visuelle des créneaux

Certains créneaux ont leur propre identification visuelle. La signature d'un créneau ne doit pas être sur la même ligne que la signature gouvernementale. **E**

Cette identification visuelle doit toujours être accompagnée de la signature ACCORD, laquelle ne peut être modifiée en aucun cas. Les normes graphiques relatives aux couleurs, à la hauteur minimale de 5,5 mm (drapeau) et à la zone de protection doivent être respectées.

## Exemple d'outil promotionnel **F**

### Choix du format de fichier à utiliser

Les fichiers de la signature ACCORD et de la signature gouvernementale sont disponibles sous les formats **AI, JPEG et PNG**.

L'utilisation de la signature gouvernementale qui accompagne l'identité visuelle d'ACCORD est assujettie à l'approbation du MEI.

Le présent guide repose sur les normes du PIV du gouvernement du Québec. Pour en savoir plus sur ce programme, visitez le site [piv.gouv.qc.ca](http://piv.gouv.qc.ca).

**Pour plus d'information :**  
[accord@economie.gouv.qc.ca](mailto:accord@economie.gouv.qc.ca)

**E Zone de protection**



**ACCORD** Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

En partenariat avec

**Québec**

Mauvaise utilisation de la signature ACCORD



En partenariat avec

**Québec**

**F Exemple d'outil promotionnel**



**ISEQ** CONDUCTEUR D'INNOVATION  
INDUSTRIE DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES DU QUÉBEC

Catalyseur de développement économique  
Référence en électronique  
Facilitateur relationnel  
Soutien stratégique  
Leader d'opinion

ISEQ est tout cela à la fois pour faire rayonner l'excellence et l'expertise du Québec en matière de systèmes électroniques.

**TROIS RAISONS DE DEVENIR MEMBRE**

**DÉVELOPPER VOS AFFAIRES**  
Bénéficiez de maillage relationnel personnalisé; ISEQ rassemble tous les acteurs de la chaîne d'innovation et vous oriente vers les partenaires pertinents du réseau ISEQ.

**FACILITER VOS OPÉRATIONS**  
Bonifiez votre chaîne d'approvisionnement; ISEQ est à l'écoute de vos besoins et vous met en relation avec les entreprises québécoises complémentaires susceptibles d'y répondre.

**FAIRE PLUS AVEC MOINS**  
Accédez à de l'information de marché utile, bénéficiez d'ententes de services privilégiées, participez à des événements et à des activités à prix préférentiel; l'adhésion à ISEQ vous permet de profiter de la force du nombre.

**INTÉGREZ LE RÉSEAU ISEQ**  
Vous souhaitez profiter de ces avantages concrets et de bien d'autres encore? Intégrez ISEQ:

1 à 5 employés	200 \$ + taxes
6 à 50 employés	500 \$ + taxes
51 employés et plus	750 \$ + taxes

**POUR DEVENIR MEMBRE**  
Remplissez le formulaire à [services.iseq.ca](http://services.iseq.ca)

**DES QUESTIONS?** 1 514 260-7463 | [info@iseq.ca](mailto:info@iseq.ca)

MERCI

**ACCORD** Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

En partenariat avec

**Québec**

**Canada**